



## Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration de la L.F.H. du 27.08.2018 à Namur

**Présents :** B. Brasseur, K.D Convents, J.L. Dessart, M. Dony, P. Garcia, J.F. Hannosset, P. Hourez, A. Lechien, T. Pierloot, A. Praillet.

**Excusé(e)s :** S. Moonen, I. Paquet, D. Timmermans, M.C. Wauthy.

### 1. Le mot du Président

Après une interruption qui, je l'espère, aura permis à tout un chacun de recharger ses batteries, nous nous trouvons déjà au début d'une nouvelle saison.

Si la fin de la saison passée a été marquée par la déception liée à la non-attribution du championnat d'Europe 2022 à notre pays et à nos amis français et espagnols, nous devons repartir de l'avant et trouver de nouveaux challenges pour le développement de notre sport. Il me paraît que, dans cette optique, il sera essentiel de travailler tous ensemble à divers projets tels que l'arbitrage ou encore la pérennisation des équipes représentatives.

Pour conclure, je souhaite à toutes et tous de faire de la saison 2018-2019 un grand cru et de concrétiser les ambitions et bonnes résolutions traditionnelles en début de saison.

### 2. Approbation du P.V. de la réunion du 26.06.2018

Aucune opposition n'ayant été transmise dans les 8 jours qui ont suivi l'envoi du P.V. du 26.06.2018 aux administrateurs, celui-ci est approuvé.

### 3. Trésorerie

La situation financière au 31.07.2018 a été envoyée aux administrateurs.

Aucune question n'est parvenue au secrétariat LFH et aucune remarque n'est faite en séance.

### 4. Secrétariat

#### \* Dossier APE

Nous avons reçu l'information que les modifications annoncées ne seront applicables qu'à partir de 2020 et non plus de 2019. P. Garcia et M.C. Wauthy continuent à suivre le dossier.

#### \* Feuille de match électronique

Rien de neuf par rapport au mois de juin. Nous avons précisé lors de la réunion du bureau URBH de ce 23.08.2018 que nous souhaitons que les choses évoluent et que cette feuille électronique soit d'application au niveau national dès le début de la saison 2019-2020. On ne peut plus attendre. La VHV est occupée à recruter du personnel qui devrait être opérationnel pour la mi-novembre.

### 5. Affaires techniques

#### Centre de formation

Le stage préparatoire de trois jours à Spa s'est bien déroulé. Nos techniciens sont contents du potentiel présenté par ces jeunes.

Nous remercions Aurélien Soenen, nouveau référent de l'Adeps pour notre fédération, qui est venu nous rendre visite le mardi. Nous sommes heureux de constater qu'il s'intéresse à notre projet. Cela est de bon augure pour le futur.

En revanche, nous rencontrons actuellement certaines difficultés avec le staff des éducateurs. Nous espérons que ces remous n'auront pas de conséquence fâcheuse sur la vie du centre.

### 6. URBH

#### Sélections nationales

Les membres de la commission technique ont rencontré diverses personnes pour compléter l'encadrement de nos équipes représentatives. Une proposition sera faite au prochain CEP du 20.09.2018.

La situation financière difficile de l'URBH risque d'avoir des conséquences sur les activités de fin d'année.

Nous vous fixons déjà rendez-vous le dimanche 28.10.2018 à 15h45 à Louvain pour le match Belgique - Croatie. Ne perdons pas de vue que la Croatie est historiquement une grande nation du handball.

Suite à la question de J.F. Hannosset, il sera demandé aux responsables si l'URBH envisagerait d'organiser le voyage de supporters des red wolves en Serbie pour le match du 24.10.18

## 7. Suivi des dossiers

### **\* Proposition de Benoît Neuville**

La nouvelle proposition de B. Neuville était jointe à la convocation

Après différents échanges de vue à ce sujet, le C.A. décide qu'il serait plus judicieux de passer par l'organisation d'un sondage via google avec un vote en ligne moyennant l'inscription via @mail avec identification de l'école fréquentée. Ce sondage serait repris sur le site web de la L.F.H.. Des flyers pourraient être distribués aux enfants ayant suivi une initiation à l'attention de leurs parents.

M. Dony se propose de centraliser les idées et de prendre en main la mise en place de ce sondage.

### **\* Etat des lieux en matière de marketing et de communication.**

Réunion entre A. Lechien et P. Garcia ce 30.08.2018.

Le projet Steam Prod sera évoqué.

### **\* Trophée du meilleur club formateur**

Deux propositions étaient jointes à la convocation. Il s'agirait de mixer ces deux documents de travail ; de définir l'objectif pour pouvoir établir les règles ; le nombre de membres, par exemple, n'étant pas suffisant.

Le président propose que chaque administrateur transmette ses avis et considérations à P. Garcia pour le 10/09/2018.

Elles seront intégrées dans la proposition retenue et seront rediscutées lors de la réunion du 18/09/2018.

## 8. Arbitrage

\* Christophe et Stéphane Steenwinckels présente le projet « jeune arbitre » qu'ils ont lancé en province de Liège.

Suite aux recommandations de la Commission Technique et afin que les entraîneurs se limitent à rester sur le banc pour coacher leurs équipes, il était souhaitable de faire arbitrer les rencontres des U12 par des joueurs d'une catégorie supérieure ; à défaut les 2 entraîneurs arbitreraient en alternance deux fois.

Même principe pour les U14.

Les arbitres ne dirigent que des rencontres à domicile, jamais en déplacement. Le but recherché est prioritairement pédagogique afin de mettre le jeune arbitre en confiance.

Dans un premier temps, le but recherché est de sensibiliser les jeunes aux règles et à la fonction et si avec le temps, certains jeunes prenaient goût à l'arbitrage, ils seraient formés suivant le processus habituel réservé aux arbitres à partir de 16 ans.

Le « jeune arbitre » (J.A.) s'engage à arbitrer +/- 5 rencontres par saison ; le nombre de rencontres dépendant du nombre d'équipes alignées dans les catégories U12 et U14 et du nombre de candidats J.A. par club. Les rencontres sont encadrées par un formateur (agrée par la C.P.L.A.) et/ou l'entraîneur. Ce formateur/entraîneur peut intervenir si les J.A. « perdent pied » durant la rencontre. Un debriefing a lieu chaque fois à l'issue de chaque match

En cas de rouspétances émanant des tribunes, le délégué au terrain est chargé de faire sortir la personne en question de la salle.

Les J.A. reçoivent un défraiement de 5 €/arbitre, un sifflet et un tee-shirt « jeune arbitre ».

Les premiers clubs intéressés par le projet étaient le HC Bressoux (4 J.A.) et la J. Jemeppe (10 J.A.). Pour la saison 2018/2019, plusieurs clubs ont marqué leur intérêt pour ce projet. Une info sera prochainement publiée via le journal officiel, le site et la page facebook de la L.F.H.

A. Praillet, dont le club ne compte que des poussins, souhaiterait que les rencontres à domicile de ceux-ci soient arbitrées, sur base de volontariat, par deux adultes.

C. et S. Steenwinckels répondent qu'en accord avec la commission technique, il est spécifié dans les règles de jeu U12 et U14 que les rencontres doivent être arbitrées par des jeunes d'une catégorie supérieure - U14, U18, U18 ... et qu'à défaut, les 2 entraîneurs arbitrent en alternance 2 fois.

On doit toutefois malheureusement constater qu'un certain nombre de clubs ne respectent pas les règles de jeu préconisées par la commission technique.

Ce projet permet de conforter les résultats de l'enquête effectuée par la L.F.H.. A savoir que le club est l'élément central de tout projet.

\* Mercredi, en réunion de la CCAF, K. Convents présentera le projet « arbitrage » établi par la Commission Technique. \*

\* La loi concernant le statut « travail temps libre » a été votée avec effet immédiat et sera appliquée à partir du 01.09.2018, K. Convents étant le seul concerné pour la L.F.H.

Il n'y a toutefois pas d'obligation d'appliquer cette loi et il y a 3 possibilités de statuts qui devront être strictement appliquées.

Nous restons en contact avec la juriste de l'AES, avec d'autres fédérations et avec nos collègues de la VHV pour définir une procédure commune aux deux ligues, notamment vis-à-vis des arbitres. Les informations sont communiquées en temps réel aux clubs.

## **9. Propagande**

P. Garcia informe qu'un comité provincial « Lux/Nam » se met tout doucement en place avec toutefois une majorité de membres namurois et un seul représentant luxembourgeois. Les calendriers des rencontres « jeunes » ont été transmis au secrétariat L.F.H.. Le problème crucial reste l'arbitrage ainsi que la formation d'officiels de table et d'entraîneurs.

Prochaine réunion les mardis 18.09, 16.10, 20.11, 18.12, 15.01.19, 19.02, 19.03, 23.04(salle indisponible le 16.04), 21.05 et 18.06.19